

**LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE
TROIS ASVP POUR LA SAISON ESTIVALE
(AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE)**

Au sein d'une commune de 2 500 habitants et d'une mairie avec plus de 60 agents, vous participerez à la vie dynamique et culturelle de la commune : marchés hebdomadaires, soirée nocturnes estivales...

Vous assurerez une proximité permanente avec les habitants, vous surveillerez l'espace public et vous contribuerez au respect des réglementations du stationnement et vous veillerez au bon déroulement des manifestations publiques.

Missions :

Vous exercerez des missions générales de police de proximité sur le territoire de Guillestre :

- Participer à l'organisation du marché hebdomadaire ;
- Veiller au respect des règles de stationnement, de circulation et d'occupation du domaine public ;
- Veiller au bon déroulement des événements, animations, manifestations et cérémonies publiques ;
- Assurer la sécurité des abords des lieux publics ;
- Faire respecter les arrêtés municipaux ;
- Surveiller la propreté des voies et des espaces publics ;
- Constater et signaler les dépôts sauvages ;
- Accueillir, renseigner et orienter les usagers ;
- Apporter une aide ponctuelle aux autres services municipaux : logistique, animation, communication, diffusion d'informations, suivi des autorisations d'urbanismes, livraison de repas au centre de loisirs.

Conditions d'embauche :

Durée du contrat :

- Un poste du 15 juin au 15 septembre 2026
- Deux postes du 1^{er} juillet au 31 août 2026

Travail à temps complet (35h) : horaires non réguliers, mensualisés.

Rémunération : SMIC

Profil :

- Bac Professionnel de la sécurité apprécié ;
- Permis de conduire fortement apprécié ;
- Expérience souhaitée ;
- Poste soumis à des conditions d'agrément et d'assermentation ;
- Poste soumis à des horaires variables (soirées, week-ends sur la période estivale) ;
- Aptitude au travail d'équipe, à la médiation, au dialogue et l'écoute ;
- Rigueur, discrétion ;
- Sens du service public.

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire,

Par courrier : Mairie de Guillestre, 1 Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Par courriel : servicedupersonnel@villedeguillestre.fr

Avant le 15 avril 2026